



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8485^e séance

Vendredi 15 mars 2019, à 15 h 25

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Gueguen (France)

Membres :

Afrique du Sud	M ^{me} Tshabalala
Allemagne	M. Heusgen
Belgique	M ^{me} Van Vlierberge
Chine	M. Wu Haitao
Côte d'Ivoire	M. Moriko
États-Unis d'Amérique	M. Cohen
Fédération de Russie	M. Safronkov
Guinée équatoriale	M. Esono Mbengono
Indonésie	M. Djani
Koweït	M. Alotaibi
Pérou	M. Duclos
Pologne	M ^{me} Wronecka
République dominicaine	M. Singer Weisinger
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Hickey

Ordre du jour

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2019/193)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte 15 25.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afghanistan

Rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales (S/2019/193)

La Présidente : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite la représentante de l'Afghanistan à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2019/223, qui contient le texte d'un projet de résolution déposé par l'Allemagne et l'Indonésie.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2019/193, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales.

Le Conseil est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Chine, Côte d'Ivoire, République dominicaine, Guinée équatoriale, France, Allemagne, Indonésie, Koweït, Pérou, Pologne, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique

La Présidente : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 2460 (2019).

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration après le vote.

M. Heusgen (Allemagne) (*parle en anglais*) : Le résultat, à l'instant, du vote sur la résolution 2460 (2019), 15 voix pour, est précisément l'objectif que les deux corédacteurs, l'Allemagne et l'Indonésie, s'étaient fixé dès le départ. Il était primordial pour nous que le Conseil se montre aujourd'hui unanime dans cette décision sur l'Afghanistan et la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et qu'il envoie au

peuple afghan un message d'unité l'assurant qu'il restait à ses côtés. Mais je dois également dire que le texte que nous avons adopté aujourd'hui n'est pas le type de résolution sur la MANUA que nous, les corédacteurs, voulions élaborer ces six dernières semaines. Ce n'est pas non plus le type de résolution sur la MANUA que nous adoptons depuis 17 ans.

Lorsque l'Indonésie et l'Allemagne – et je tiens à rendre hommage à la bonne coopération entre les nouveaux membres dans le travail de rédaction – ont négocié le texte, nous sommes parvenus à un consensus très solide sur toutes les questions de fond, y compris sur celle qui est peut-être la plus importante, à savoir l'urgence de progresser dans la réalisation d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Mais malheureusement, des questions qui n'ont rien à voir avec ce processus et qui ne sont pas liées à l'excellent travail de la MANUA ni à son mandat nous ont empêchés d'assurer la mise en œuvre de la résolution que nous souhaitions au départ. Je dois dire que je regrette vraiment que nous n'ayons pas pu surmonter ces divergences de vues.

Nous déplorons vivement le fait que des questions telles que les prochaines élections, la participation des femmes au processus de paix afghan, la situation des enfants dans les conflits armés et le lien entre les changements climatiques et la sécurité ne soient plus prises en compte dans cette résolution. Nous sommes saisis d'un texte qui ne satisfait vraiment aucun d'entre nous, mais il a le mandat de la MANUA au cœur même de ses préoccupations. Encore une fois, nous demeurons unis dans notre attachement à l'Afghanistan, et c'est le message le plus important.

La durée du mandat n'est désormais plus que de six mois. Cela doit nous rappeler que notre engagement en Afghanistan est beaucoup plus vaste que ce que nous avons réalisé en six mois. Par ailleurs, lorsque nous reprendrons nos débats à l'automne, nous aurons l'occasion de tenir compte de la dynamique engendrée dans le pays par le processus de paix et par les élections. Nous espérons qu'à ce moment-là, nous pourrions recentrer la résolution.

Il y a cependant un message qui est très important, et je m'adresse ici à l'Ambassadrice de l'Afghanistan, qui a demandé avec force une prolongation d'un an. Cette prolongation de six mois ne signifie pas que l'ONU, le Conseil et la communauté internationale ne sont pas unis dans leur appui au peuple afghan. Nous maintenons notre engagement, et les 15 voix obtenues par le texte aujourd'hui le démontrent. Je pense qu'il

s'agit d'un message très important que nous voulons envoyer aujourd'hui.

J'exhorte mes collègues, lorsque nous reprendrons ces débats, ce qui arrivera plus tôt que nous ne le pensons, à prendre les choses très au sérieux et à se concentrer sur les questions les plus importantes, sur lesquelles nous sommes d'accord, et à accepter de laisser les questions marginales de côté, afin que la prochaine fois que nous adopterons la résolution, nous donnions à la MANUA les conseils et outils nécessaires pour accomplir sa mission cruciale et difficile.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord exprimer la profonde sympathie et les sincères condoléances de ma délégation aux familles des victimes de l'odieux attentat terroriste perpétré aujourd'hui dans deux mosquées de Christchurch, en Nouvelle-Zélande, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement néo-zélandais. Bien évidemment, nous condamnons fermement cet attentat, qui a coûté la vie à des personnes pacifiques pendant la prière, et qui a fait de nombreux blessés, y compris deux ressortissants indonésiens. Nous condamnons bien évidemment le terrorisme, qui n'a sa place dans aucune société. En tant que voisin proche de la Nouvelle-Zélande, nous lui présentons à nouveau nos condoléances.

Mon collègue l'Ambassadeur de l'Allemagne a dit beaucoup de choses, notamment que nous avons travaillé ensemble et collaboré dans le travail de rédaction. Je voudrais également remercier nos collègues présents autour de la table de l'appui qu'ils ont apporté à l'Allemagne et à l'Indonésie tout au long des négociations sur la résolution 2460 (2019) portant renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Il n'a pas été facile d'élaborer un texte qui soit acceptable pour tous, et nous avons effectivement dû trouver un équilibre pour ne pas favoriser l'une ou l'autre partie.

L'idée, comme l'a dit mon collègue allemand, était d'assurer l'unité au sein du Conseil de sécurité, et il est très important de montrer au monde que le Conseil est uni. Mais la priorité, c'est de se rallier derrière le peuple et le Gouvernement afghans, qui aspirent à la paix et à la stabilité depuis longtemps. C'est sur cette base que nous avons veillé à adopter un texte consensuel qui soit non seulement acceptable pour le Conseil, mais qui favorise également le bien-être et les intérêts du peuple afghan.

Comme mon collègue l'a également mentionné, la résolution ne prétend pas nécessairement répondre à tous les défis, mais nous sommes convaincus qu'elle renforce considérablement le rôle indispensable de l'ONU à l'appui de l'Afghanistan. C'est le message principal que nous voulions voir dans le texte, lequel pourra bien sûr être amélioré à l'avenir si la situation le justifie.

Pour les corédacteurs, comme je l'ai mentionné, la priorité est d'être unis, et c'était ce que nous recherchions. Nous avons été heureux tous deux d'avoir pu bâtir des passerelles. Une fois de plus, nous remercions les membres de la compréhension dont ils ont fait preuve, ainsi que de toutes les contributions positives qu'ils ont apportées à cet égard.

Je voudrais rappeler le message spécial que le Représentant spécial, M. Yamamoto, a adressé à la séance de lundi dernier, à savoir que le succès du processus de paix en Afghanistan dépendra de l'appui de la communauté internationale aux efforts locaux (S/PV.8481). Je pense que c'est le point principal sur lequel nous devons travailler, et nous sommes ravis qu'un texte ait été élaboré à cet égard.

Comme il ressort de nos débats, le texte dont nous sommes saisis met l'accent sur ce qui importe le plus pour la MANUA, à savoir continuer d'œuvrer sans interruption pour appuyer l'Afghanistan dans ses efforts. Il souligne l'importance d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Afghans; réaffirme une fois de plus son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Afghanistan, ainsi que son appui continu au Gouvernement et au peuple afghans, qui reconstruisent leur pays et renforcent leurs institutions démocratiques; et exprime également la volonté du Gouvernement et du peuple afghans de renforcer la position de leur pays en tant que plateforme de la coopération internationale. C'est la teneur de la résolution.

Comme je l'ai déjà dit, nous aurons à nouveau l'occasion de modifier le texte de la résolution, en fonction de la situation et des priorités de l'Afghanistan. Je voudrais simplement souligner que cette résolution est une bonne base pour le faire - pour suivre les faits positifs en Afghanistan et surveiller les domaines dans lesquels le Gouvernement et le peuple afghans ont besoin de l'appui de la communauté internationale.

Cette résolution sur la MANUA est révolutionnaire en ce sens qu'elle ne se contente pas de s'appuyer sur des résolutions antérieures, mais qu'elle tente de

mettre l'accent sur les priorités et les intérêts principaux du peuple afghan. Nous avons entendu à maintes reprises et dans de nombreux débats que les membres veulent que la résolution soit couronnée de succès, et nous espérons qu'elle pourra être lue et considérée comme étant dotée d'un mandat clair. Je pense que cela répond à la condition préalable de base qu'un membre demande depuis des lustres.

Enfin, je pense que nous devons également tenir compte de la dynamique positive en cours en Afghanistan. Le pays n'est plus ce qu'il était il y a plusieurs années. Jouons nos rôles respectifs de manière digne à ce moment important de l'histoire. Je suis convaincu que le Conseil appuiera l'Afghanistan dans tous ses efforts. Je crois que je vais en rester là. Encore une fois, je vous remercie, Madame la Présidente, de tout votre appui. Je remercie également mes frères, nos collègues allemands, qui ont travaillé sans relâche, ainsi que mon équipe et leur équipe.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis ont aujourd'hui voté pour la résolution 2460 (2019) visant à proroger de six mois la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), et nous voudrions remercier les corédacteurs, l'Allemagne et l'Indonésie, de leurs efforts diligents.

Je veux être parfaitement clair quant à la fermeté de notre appui à la MANUA. Les États-Unis appuient pleinement le rôle que joue la Mission dans le processus de paix, les réformes électorales et la coordination de l'assistance internationale en Afghanistan. Nous réitérons notre volonté indéfectible de promouvoir les perspectives de paix en Afghanistan, comme en témoignent les intenses efforts diplomatiques, dirigés par notre représentant spécial pour la réconciliation en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, pour créer une dynamique en faveur du dialogue interafghan afin de mettre fin à ce conflit de longue date. Toutefois, nous sommes profondément déçus que le Conseil n'ait pas été en mesure de parvenir à un consensus sur une résolution prorogeant le mandat de la Mission pour une année entière. La Chine a pris la résolution en otage et insisté pour que les enjeux de cette dernière concernent les priorités politiques nationales chinoises plutôt que le peuple afghan. Résultat, le Conseil n'a eu d'autre choix que d'accepter une prorogation technique de court terme.

Quand le Conseil examine des questions de paix et de sécurité internationales importantes telles que la situation au Afghanistan, il ne doit pas permettre aux

initiatives nationales d'un État membre de faire échouer les négociations. En l'occurrence, le problème était que la Chine exigeait que la résolution mette en relief son initiative « Une Ceinture et une Route » en dépit de ses faibles liens avec l'Afghanistan et de ses problèmes connus de corruption, de surendettement, de dégradation de l'environnement et de manque de transparence. Durant les mois à venir, nous espérons sincèrement travailler avec les autres membres du Conseil à une résolution plus complète qui permettra de proroger le mandat de la Mission pour une période plus longue, et je suis convaincu que le Conseil dans son ensemble conviendra que c'est ce que la MANUA et le peuple afghan sont en droit d'attendre.

Nous espérons qu'au cours des prochaines négociations, la Chine se concentrera sur la meilleure façon de promouvoir la paix et la sécurité en Afghanistan au lieu d'utiliser les résolutions du Conseil de sécurité comme une plate-forme pour promouvoir de manière tout à fait inopportune des initiatives qui servent ses intérêts.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La Fédération de Russie a voté pour la résolution 2460 (2019), que vient d'adopter le Conseil de sécurité, portant prorogation du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Nous pensons que la Mission des Nations Unies a un rôle important à jouer dans la coordination de l'aide humanitaire internationale en Afghanistan. Nous apprécions vivement le travail qu'effectue avec courage et abnégation le personnel des Nations Unies dans ce pays. Une condition préalable importante, selon nous, pour garantir l'efficacité de l'action conjointe que nous menons pour régler la crise en Afghanistan doit être l'adoption de décisions qui se fondent sur une évaluation approfondie, qui tiennent compte des réalités actuelles et qui reflètent les positions communes de la communauté internationale en vue de l'instauration de la paix dans cet État important.

La nécessité d'une telle approche se fait de plus en plus pressante, en particulier à l'heure où nous sommes à la veille de changements fondamentaux dans la vie du pays et de son peuple. Les Afghans doivent jouer un rôle clef dans le règlement des problèmes de leur pays. Veiller à ce que le processus de paix en Afghanistan, dont l'objectif fondamental est la réconciliation nationale durable, soit le plus inclusif possible et rassemble toutes les composantes de la population et toutes les forces politiques du pays, est essentiel. La stabilisation en Afghanistan et le règlement des problèmes complexes auxquels est confronté le pays ne sera possible, nous en sommes

convaincus, que si la communauté internationale adopte une démarche intégrée et cohérente. La Russie œuvre pour faire en sorte que tous les partis politiques afghans et les principales parties prenantes extérieures agissent de concert, sur la base de règles communes.

Nous regrettons que le Conseil n'ait pas été en mesure, cette fois-ci, d'adopter une résolution de fond qui aurait reflété les positions concertées de tous les membres du Conseil de sécurité sur la question de l'Afghanistan. Nous appelons encore une fois l'attention sur la procédure à suivre pour la négociation des résolutions. Nous croyons comprendre que les corédacteurs se sont efforcés d'amener le Conseil de sécurité à un consensus, mais que des pressions extérieures ont empêché que le processus de consultation se déroule de manière à tenir compte des diverses positions. Certains de nos collègues ont préféré ignorer les points de vue de nombre de membres du Conseil, changeant de position au dernier moment sur le libellé précédemment convenu. Cela s'est avéré contreproductif, sapant au bout du compte nos efforts conjoints pour régler la crise dans le pays et parvenir à la réconciliation nationale.

Nous demandons à tous les collègues, lorsque le Conseil examinera la question de l'Afghanistan à l'avenir, de tenir compte de la réalité politique et militaire dans le pays. Il faut décider sur la base d'une évaluation réaliste de la situation en Afghanistan, laquelle nécessite de renforcer le combat commun contre les groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaïda et les organisations terroristes qui lui sont affiliées. Il faut continuer de mettre l'accent sur la lutte contre le trafic de drogue et le commerce des stupéfiants. Les organisations régionales, en particulier l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Organisation de Shanghai pour la coopération, continuent de jouer un rôle important. Les consultations tenues selon le format moscovite et le dialogue interafghan ouvert dans la capitale russe n'ont pour unique objectif que de parvenir à une réconciliation nationale durable et irréversible.

Nous réaffirmons encore une fois notre volonté de travailler en étroite coopération avec le Gouvernement afghan et avec l'ensemble des partis politiques du pays et les partenaires régionaux et internationaux. Nous demandons aux membres du Conseil d'agir dans un esprit de respect mutuel et sur la base du consensus dans la quête d'une solution commune. À cet égard, nous prenons acte du rôle important que peut jouer la

République populaire de Chine s'agissant de trouver un règlement durable en Afghanistan.

M. Hickey (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Le Royaume-Uni se félicite de l'adoption de la résolution 2460 (2019). Nous saluons le travail diligent accompli par les corédacteurs. Mais nous regrettons qu'il n'ait pas été possible d'adopter une résolution plus globale, avec une prorogation du mandat pour une année supplémentaire.

La prochaine élection présidentielle signifie que l'Afghanistan va vivre des mois qui vont être déterminants. Comme nous l'avons tous reconnu, il importe de tirer les enseignements des précédentes élections législatives afin de garantir un scrutin présidentiel transparent, crédible et ouvert le 20 juillet. À cette fin, nous pensons que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a un rôle crucial à jouer et qu'il est important qu'elle travaille étroitement et de toute urgence avec les nouveaux membres de la Commission électorale pour identifier les priorités et les défis.

Au fur et à mesure que des progrès sont réalisés, la participation effective des femmes à tous les niveaux de la prise de décisions, des communautés locales à la table de négociation, est essentielle. L'implication soutenue et responsable des femmes accroît les chances de réussite de tout processus de paix. Nous réitérons que tout règlement politique doit préserver les progrès en matière de droits de l'homme et d'égalité des sexes réalisés au cours des 18 dernières années en Afghanistan.

Des millions d'Afghans sont confrontés à des difficultés extrêmes dans le contexte d'une situation humanitaire complexe. Le Royaume-Uni est d'accord avec la Fédération de Russie que la MANUA a un rôle important à jouer dans la conduite de l'action de la communauté internationale à cet égard, et nous engageons instamment la MANUA et le Gouvernement afghan à œuvrer de concert pour aider les personnes les plus vulnérables.

Mme Van Vlierberge (Belgique) : Qu'il me soit permis tout d'abord d'exprimer les plus sincères condoléances de mon pays au Gouvernement néo-zélandais et aux familles des victimes à la suite de l'attentat terroriste survenu à Christchurch hier.

La Belgique a aujourd'hui voté pour la résolution 2460 (2019) sur le renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Elle l'a fait parce que cette résolution veille à ce que la MANUA puisse continuer à apporter

un soutien précieux aux autorités afghanes à un moment crucial du processus de paix et de la consolidation démocratique du pays. Nous saluons les efforts déployés par les corédacteurs pour trouver un terrain d'entente. Nous regrettons, toutefois, que le Conseil n'ait pas été en mesure de parvenir à un consensus sur une résolution plus détaillée, privant ce faisant la Mission des orientations politiques nécessaires.

Comme l'a éloquentement formulé mon collègue allemand, un mandat d'un an aurait permis à la Mission une meilleure planification opérationnelle et davantage de perspectives. Le renouvellement du mandat en septembre prochain nous offrira l'occasion de rectifier cela.

M^{me} Wronecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer notre gratitude à l'Allemagne et à l'Indonésie et, en particulier, à leurs experts sur l'Afghanistan pour leur dévouement et le professionnalisme dont ils ont fait preuve durant les négociations.

Une nouvelle dynamique se dégage en ce qui concerne le processus de paix en Afghanistan. Cela pourrait permettre de trouver une solution attendue depuis longtemps à ce conflit, qui a causé tant de souffrances à un trop grand nombre de victimes. Notre intention était de faire en sorte que tous ces aspects soient reflétés dans la résolution. La Pologne a voté pour la résolution 2460 (2019) en appui à un processus pris en charge et dirigé par les Afghans.

La Pologne est favorable à la recherche d'une solution mondiale aux défis auxquels notre planète est confrontée du fait des changements climatiques. Cela s'applique également à l'Afghanistan, qui a été durement touché par la désertification, entre autres choses. Nous encourageons le Gouvernement afghan à élaborer des stratégies adéquates d'évaluation et de gestion des risques afin d'atténuer les menaces futures à la stabilité et à la sécurité.

Je voudrais conclure notre explication de vote après le vote en réitérant notre ferme appui au Représentant spécial, M. Yamamoto, et à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, ainsi qu'à l'Afghanistan et au peuple afghan.

M. Wu Haitao (Chine) (*parle en chinois*) : L'Afghanistan se trouve actuellement dans une phase critique, avec de beaucoup de tâches importantes qui doivent être entreprises cette année sur le plan politique. La Chine appuie le processus de réconciliation en Afghanistan et les efforts déployés par ce pays pour améliorer les conditions de sécurité, faire avancer les efforts

de reconstruction et participer à la coopération et au développement au niveau régional. La Chine appuie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), alors qu'elle continue de mettre en œuvre son mandat et de fournir une assistance à l'Afghanistan dans tous les domaines pertinents. La Chine espère sincèrement que l'Afghanistan pourra parvenir à une paix durable et à un développement à long terme, ce qui est non seulement dans l'intérêt vital du peuple afghan, mais également de la sécurité, de la stabilité, du développement et de la prospérité de la région.

La Chine se félicite des efforts déployés par l'Indonésie et l'Allemagne pour dégager un consensus sur la résolution 2460 (2019) et a voté en faveur du renouvellement technique du mandat de la MANUA. Le mandat demeure inchangé. La MANUA continuera d'apporter son appui à l'Afghanistan en matière de réconciliation pacifique, d'élections, de coopération régionale, de reconstruction et d'aide humanitaire. La Chine a participé activement aux consultations sur la résolution relative à la prorogation technique du mandat et a présenté nombre de suggestions et propositions raisonnables et constructives concernant la reconstruction de l'Afghanistan, la lutte contre le terrorisme, le processus de réconciliation et la coopération régionale. La Chine appuie la prorogation technique du mandat de la MANUA, qui lui permet de poursuivre ses travaux. Toutefois, il ne s'agit que d'un arrangement temporaire et les membres du Conseil continueront de mener des consultations approfondies à ce sujet.

Dans sa déclaration, le représentant des États-Unis a fait référence à l'initiative « Une Ceinture et une Route ». Toutefois, ses observations ne sont pas conformes à la réalité et sont pleines de préjugés. Par conséquent, je voudrais souligner les points suivants.

Premièrement, l'initiative « Une Ceinture et une Route » a été bien accueillie par la communauté internationale. Au cours des six années qui se sont écoulées depuis le lancement de cette initiative, 123 pays et 29 organisations internationales ont signé des accords de coopération y relatifs. Les parties participantes ont convenu de respecter le principe d'intérêts communs, ont activement mis en œuvre des projets de coopération, ont promu l'interconnectivité et l'interopérabilité et ont offert des possibilités de développement aux pays participants.

Deuxièmement, l'initiative « Une Ceinture et une Route » est favorable à la reconstruction et au développement économique de l'Afghanistan. Dans le cadre de cette initiative, la Chine et l'Afghanistan continueront

de renforcer leur coopération dans divers domaines afin de promouvoir le développement économique et social de l'Afghanistan et de l'intégrer aux efforts de développement régional. La Chine et l'Afghanistan mettent activement en œuvre un mémorandum d'accord relatif à cette initiative visant à promouvoir une coopération pragmatique, notamment dans les domaines du commerce, des transports, de l'énergie, de la santé et des communications.

Troisièmement, l'initiative « Une Ceinture et une Route » a toujours mis l'accent sur l'ouverture et la transparence. Dans le processus d'élaboration de l'initiative « Une Ceinture et une Route » avec les pays concernés, la Chine se fonde sur le principe du fonctionnement des entreprises dans une économie de marché et agit conformément aux règles du marché et aux règles internationales, ce qui favorise le développement durable. Au total, 27 pays, dont la Chine, ont élaboré conjointement les Principes directeurs du financement de l'initiative « Une Ceinture et une Route », qui soulignent la nécessité de créer un environnement financier transparent, amical, non discriminatoire et prévisible, en mettant l'accent sur la promotion d'un développement économique et social durable.

Quatrièmement, l'initiative « Une Ceinture et une Route » est une initiative de coopération économique axée sur le développement partagé et la prospérité de tous les pays et qui n'a rien à voir avec la géopolitique. Tous les pays sont invités à y participer et à partager les possibilités de développement qu'elle offre.

Les membres du Conseil ne sont pas parvenus à un accord sur le fond en ce qui concerne la prorogation du mandat de la MANUA, car des divergences de vues persistent quant à la teneur de la résolution. L'une de ces divergences est due au fait qu'un membre refuse obstinément depuis des années d'accepter le consensus au Conseil ainsi que les opinions constructives avancées par d'autres membres, ce qui porte gravement atteinte à l'atmosphère des consultations. Cela est évident et indéniable.

La Présidente : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante de la France.

Je réitère à titre national nos condoléances les plus attristées aux familles des victimes des crimes terroristes odieux contre les mosquées de Christchurch et au peuple néo-zélandais. La France se tient aux côtés de la Nouvelle-Zélande dans cette épreuve.

Lors de notre réunion publique du 11 mars (voir S/PV.8481), la France a rappelé, en cette période charnière que traverse l'Afghanistan, l'importance qu'elle attache à l'unité des partenaires internationaux et à l'unité du Conseil en appui de l'Afghanistan. Nous avons redit à quel point nous devons, plus que jamais, rester unis pour soutenir la trajectoire de l'Afghanistan vers la paix, la stabilité, la démocratie et le développement économique et social.

L'Allemagne et l'Indonésie ont conduit des efforts louables pour parvenir à un renouvellement du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), qui soit satisfaisant sur le fond. Nous regrettons cependant que les divergences entre certains membres du Conseil de sécurité autour de sujets qui n'ont pas de lien direct avec le mandat de la mission, et ne relèvent pas directement des responsabilités du Conseil au titre de la Charte, nous conduisent à devoir adopter un renouvellement technique pour une durée de six mois seulement. Pour la France, ce n'est pas le signal que nous devrions envoyer sur la MANUA et cela ne doit en aucun cas constituer un précédent.

Nous espérons que ce délai sera mis à profit pour dépasser les différends bilatéraux et se recentrer sur le cœur du mandat de la MANUA, à savoir, premièrement, le soutien aux efforts de paix; deuxièmement, la préparation des élections présidentielles; troisièmement, la coordination de l'aide au développement et de l'assistance humanitaire; et quatrièmement, la promotion des droits humains et notamment des droits des femmes. Nous souhaitons que les négociations reprennent le plus rapidement possible et soient menées de manière transparente et inclusive. Les Nations Unies jouent un rôle essentiel d'accompagnement de l'Afghanistan dans la Décennie de la transformation. La MANUA, comme les nombreuses agences des Nations Unies présentes en Afghanistan, effectue au quotidien un travail remarquable dans des conditions difficiles et mérite le plein engagement du Conseil.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne maintenant la parole à la représentante de l'Afghanistan.

M^{me} Raz (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je voudrais faire quelques observations concernant la prorogation, aujourd'hui, du mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan par le Conseil de sécurité.

Toutefois, avant cela, je voudrais m'associer aux orateurs qui m'ont précédée pour exprimer, au nom du peuple et du Gouvernement afghans, mes condoléances les plus sincères à la suite de l'attentat terroriste perpétré hier en Nouvelle-Zélande. Nous condamnons cet attentat avec la plus grande fermeté et exprimons notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement néo-zélandais à la suite de cette tragédie.

L'adoption de la résolution 1401 (2002) a marqué le début d'une nouvelle phase de l'engagement de l'ONU en Afghanistan. Elle a coïncidé avec les efforts déterminés entrepris par le peuple afghan pour déterminer l'avenir de mon pays, un avenir qui permettrait à tous les Afghans, en particulier les jeunes, de prendre en mains leur destin. À cet égard, l'ONU et tous les membres du Conseil de sécurité ont joué un rôle crucial pour nous aider à réaliser de nombreux progrès qui semblaient auparavant impossibles. En dépit de problèmes persistants, l'Afghanistan continue de consolider ces acquis et d'avancer dans la bonne direction. Ceci est dû au courage et à la détermination de notre peuple ainsi qu'à l'appui de la communauté internationale. L'adoption de la résolution 2460 (2019) aujourd'hui permet à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) de poursuivre ses activités d'appui à une paix, une sécurité et une stabilité durables dans notre pays, ce dont nous nous félicitons. Comme toujours, nous sommes profondément reconnaissants.

Néanmoins, nous regrettons que la nature des négociations sur la résolution de cette année ait été telle que les divergences d'opinions entre certains membres du Conseil n'ont permis de proroger le mandat de la MANUA que de six mois, par rapport à la prorogation habituelle de 12 mois. Cependant, nous comprenons l'engagement

du Conseil en faveur d'une nouvelle prorogation d'une année du mandat de la MANUA. Nous utiliserons les six prochains mois pour élaborer un mandat et un projet de résolution plus complets et efficaces afin de servir le peuple afghan.

L'Afghanistan se trouve à un tournant crucial dans sa transition réussie vers un statut de nation indépendante vivant dans la paix et la prospérité. À l'approche de l'élection présidentielle prévue en juillet, nous sommes déterminés à garantir un processus transparent et crédible qui suscitera l'engouement de notre peuple et marquera une nouvelle avancée importante vers la consolidation de la démocratie et de l'état de droit dans le pays.

Dans le même temps, nous sommes également encouragés à promouvoir notre processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans afin de garantir à titre prioritaire une paix juste, digne et durable pour notre peuple. Le rôle d'appui de la communauté internationale et de l'ONU reste de la plus haute importance dans le contexte de ces processus nationaux, ainsi que dans d'autres domaines clefs, notamment le renforcement du développement, la gouvernance et l'état de droit, la coordination de l'acheminement de l'aide humanitaire et civile internationale et la promotion des droits de l'homme. Nous nous réjouissons – et nous espérons – que le Conseil de sécurité reste fermement engagé dans nos efforts de stabilisation à l'avenir. Cela sera essentiel à l'édification d'un Afghanistan où la sécurité, la stabilité et la prospérité seront pleinement assurées, ce qui représente un impératif fondamental pour promouvoir la paix et la sécurité internationales.

La séance est levée à 16 h 5.